



## Vigie des situations d'écllosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires

Rapport hebdomadaire, semaine CDC 2021-52, du 26 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2022

À partir des données extraites le 5 janvier 2022 et validées



*Pour des milieux de travail en santé*  
Réseau de santé publique  
en santé au travail

Le 7 janvier 2022

### Mise en garde

Au cours de dernières semaines, la hausse importante des cas et l'accès limité aux tests ont rendu difficile la réalisation des enquêtes épidémiologiques, la collecte des données sur tous les cas et donc le repérage des écloisions par les directions de santé publique (DSP). Conséquemment, depuis la semaine CDC 51 (19 au 25 décembre 2021), l'identification des écloisions a été priorisée dans les milieux de soins et de vie, ainsi que dans d'autres types de milieux comportant davantage de cas. Ceci a mené à des pratiques différentes de saisie dans le Registre par les DSP et a aussi affecté la capacité d'effectuer une vigie fiable et valide des écloisions en milieu de travail.

Ainsi, les comparaisons temporelles et entre les régions ne sont plus possibles considérant la difficulté de recueillir les données sur les cas, surtout ceux identifiés par tests de dépistage antigénique rapide (TDAR) et autotests.

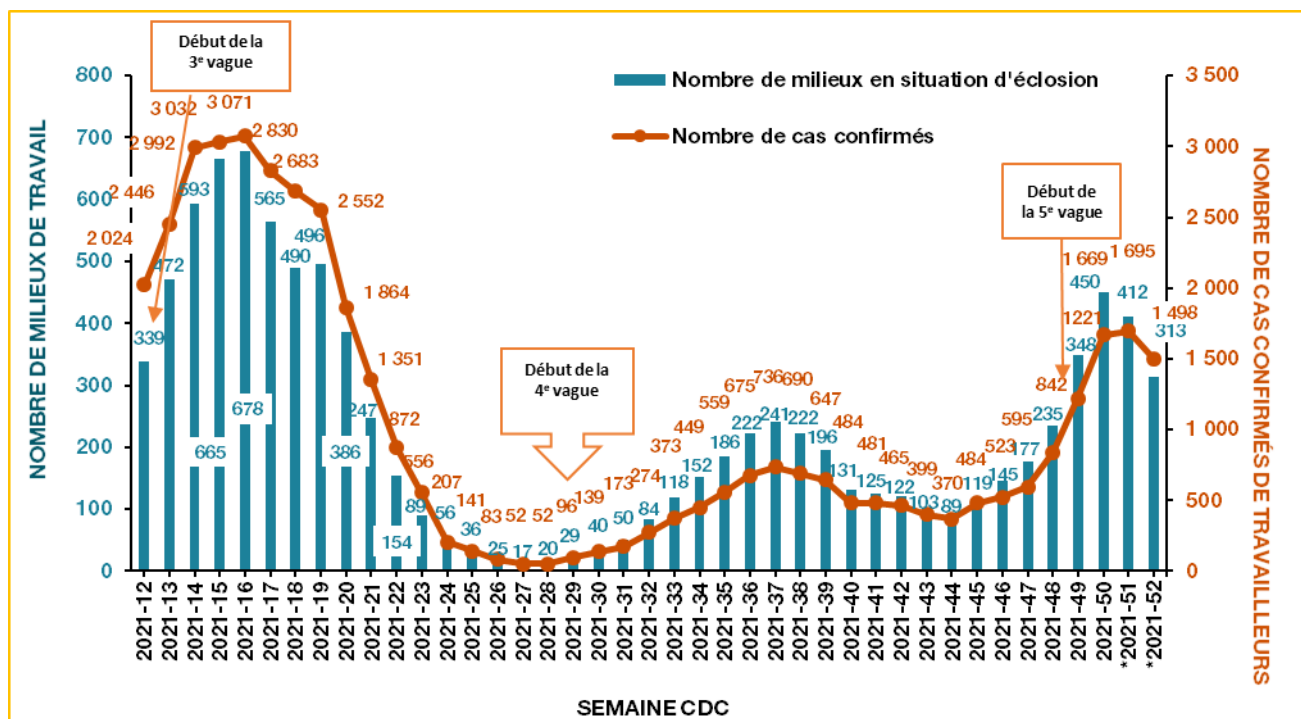
Par conséquent, le nombre total d'écloisions pour les semaines CDC 51 et 52 est fortement sous-estimé. Les quelques données présentées dans ce rapport hebdomadaire doivent être interprétées avec prudence.

**Compte tenu de cette situation, aucun autre rapport de vigie des écloisions en milieux de travail ne sera produit jusqu'à nouvel ordre.**

## Faits saillants

- ▶ La baisse observée de milieux en éclosion (- 24 %; 313 c. 412) et de cas (- 12 %; 1 498 c. 1 695), entre les semaines 51 et 52 (figure 1), ne reflète pas la situation réelle compte tenu des réserves indiquées précédemment dans la mise en garde.
- ▶ Les divisions économiques les plus affectées sont les industries manufacturières (74 milieux et 403 cas) et les commerces de détail (62 milieux et 312 cas), qui représentent près de la moitié des éclosions (43 %) et de cas (48 %) (tableau 1).
- ▶ Pour les commerces, ce sont principalement les commerces d'aliments et de vêtements qui cumulent le plus de cas (tableau 1).
- ▶ D'autres divisions se démarquent également, comme les services gouvernementaux (25 milieux - 112 cas), surtout des services policiers, et la division des services de santé et services sociaux (26 milieux - 117 cas), principalement les services ambulanciers (6 milieux - 38 cas) avec une importante éclosion dans un service ambulancier (tableau 1).
- ▶ Dans le cas des services de santé et services sociaux, les éclosions touchent également des cliniques dentaires, des cliniques médicales et des organismes d'entraide communautaire (données non présentées).
- ▶ Depuis la semaine 44, malgré la sous-estimation des dernières semaines, la hausse du nombre d'éclosions cumulant six cas ou plus s'est accélérée, passant de 11 à 71 éclosions et de 165 à 830 cas (figure 2). Les divisions les plus touchées (figure 3) restent similaires à celles décrites précédemment.
- ▶ À noter qu'un certain nombre de milieux en éclosion et de cas répertoriés, pourrait être le résultat d'une transmission reliée à des célébrations de fin d'année tenues par les milieux de travail. Il est toutefois impossible de quantifier ces situations.

**Figure 1 Évolution du nombre de milieux de travail en situation d'éclosion et du nombre de cas confirmés dans ces éclosions semaines CDC 2021-12 à 2021-52**



\* Le nombre total d'éclosions est fortement sous-estimé pour les semaines CDC 51 et 52 (voir Mise en garde).

## Portrait détaillé par secteurs

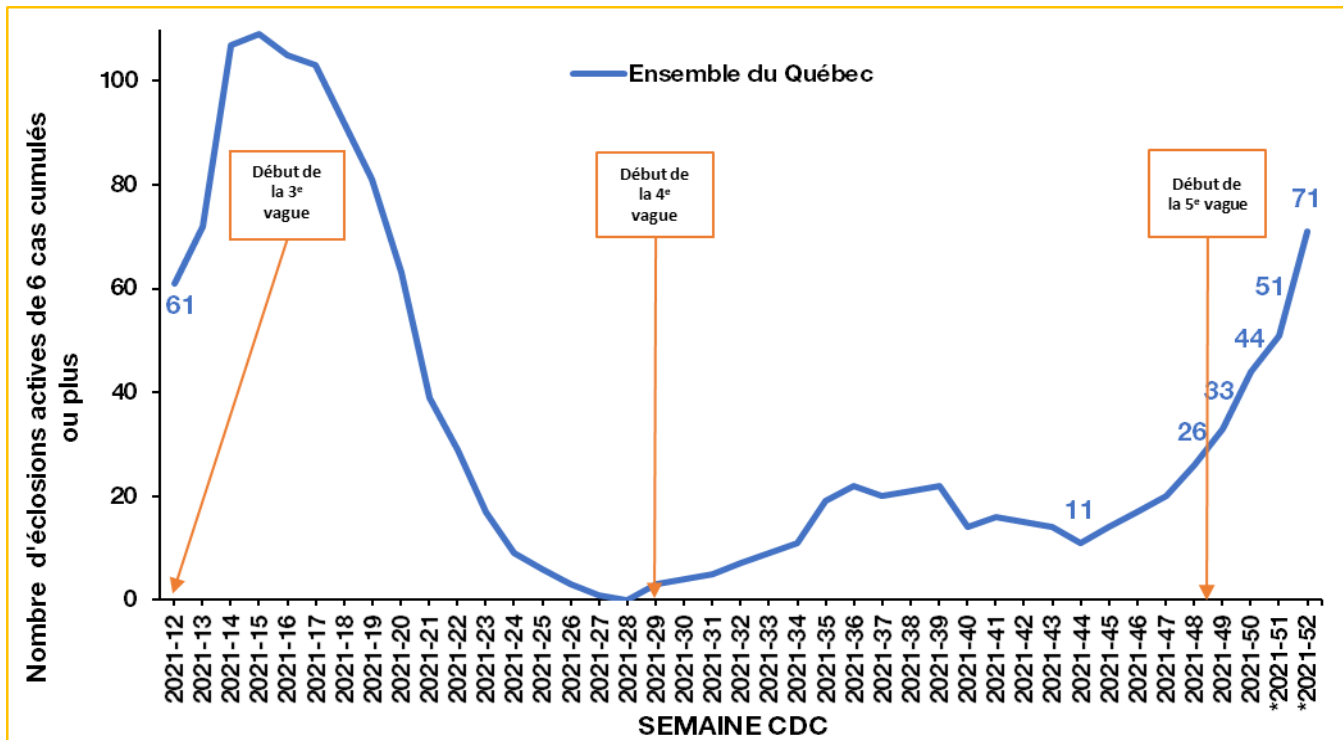
**Tableau 1 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs, selon les divisions économiques et les secteurs d'activité, semaine CDC 2021-52**

Divisions économiques	Secteurs d'activité	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%	Nombre	%
<b>A – Agriculture et services relatifs à l'agriculture</b>	01 – Agriculture	1	0,3	3	0,2
	02 – Services relatifs à l'agriculture	1	0,3	3	0,2
	<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>0,6</b>	<b>6</b>	<b>0,4</b>
<b>D – Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole</b>	06 – Mines	2	0,6	12	0,8
	09 – Services miniers	2	0,6	34	2,3
	<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>1,3</b>	<b>46</b>	<b>3,1</b>
<b>E – Industries manufacturières</b>	10 – Industries des aliments	10	3,2	50	3,3
	15 – Industries des produits en caoutchouc	1	0,3	6	0,4
	16 – Industries des produits en matière plastique	5	1,6	23	1,5
	18 – Industries textiles de première transformation	2	0,6	10	0,7
	24 – Industries de l'habillement	2	0,6	43	2,9
	25 – Industries du bois	5	1,6	38	2,5
	26 – Industries du meuble et articles d'ameublement	1	0,3	3	0,2
	27 – Industries du papier et produits en papier	2	0,6	20	1,3
	28 – Imprimerie, édition et industries connexes	4	1,3	12	0,8
	29 – Industries de première transformation des métaux	7	2,2	45	3,0
	30 – Ind. de la fabrication des produits métalliques (sauf machinerie et matériel de transport)	11	3,5	45	3,0
	31 – Industries de la machinerie (sauf électrique)	10	3,2	39	2,6
	32 – Industries du matériel de transport	8	2,6	51	3,4
	35 – Industries des produits minéraux non métalliques	2	0,6	7	0,5
	37 – Industries chimiques	3	1,0	8	0,5
	39 – Autres industries manufacturières	1	0,3	3	0,2
<b>Sous-total</b>	<b>74</b>	<b>23,6</b>	<b>403</b>	<b>26,9</b>	
<b>F – Construction</b>	40 – Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	7	2,2	42	2,8
	42 – Entrepreneurs spécialisés	4	1,3	12	0,8
	<b>Sous-total</b>	<b>11</b>	<b>3,5</b>	<b>54</b>	<b>3,6</b>
<b>G – Transports et entreposage</b>	45 – Transports	26	8,3	91	6,1
	47 – Entreposage	1	0,3	2	0,1
	<b>Sous-total</b>	<b>27</b>	<b>8,6</b>	<b>93</b>	<b>6,2</b>

Divisions économiques	Secteurs d'activité	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%	Nombre	%
<b>H – Communications et autres services publics</b>	48 – Communications	4	1,3	25	1,7
	49 – Autres services publics	4	1,3	11	0,7
	<b>Sous-total</b>	<b>8</b>	<b>2,6</b>	<b>36</b>	<b>2,4</b>
<b>I – Commerces de gros</b>	52 – Produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	4	1,3	21	1,4
	56 – Articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	1	0,3	2	0,1
	57 – Machines, matériel et fournitures	3	1,0	7	0,5
	<b>Sous-total</b>	<b>8</b>	<b>2,6</b>	<b>30</b>	<b>2,0</b>
<b>J – Commerces de détail</b>	60 – Aliments, boissons, médicaments et tabac	27	8,6	98	6,5
	61 – Chaussures, vêtements, tissus et filés	9	2,9	113	7,5
	62 – Meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	4	1,3	11	0,7
	63 – Véhicules automobiles, pièces et accessoires	5	1,6	20	1,3
	64 – Marchandises diverses	11	3,5	57	3,8
	65 – Autres commerces de détail	4	1,3	9	0,6
	69 – Commerces de détail hors magasin	2	0,6	4	0,3
	<b>Sous-total</b>	<b>62</b>	<b>19,8</b>	<b>312</b>	<b>20,8</b>
<b>K – Intermédiaires financiers et assurances</b>	70 – Intermédiaires financiers de dépôts	5	1,6	15	1,0
	73 – Sociétés des assurances	1	0,3	2	0,1
	74 – Autres intermédiaires financiers	1	0,3	3	0,2
	<b>Sous-total</b>	<b>7</b>	<b>2,2</b>	<b>20</b>	<b>1,3</b>
<b>M – Services aux entreprises</b>	77 – Services aux entreprises	17	5,4	126	8,4
	<b>Sous-total</b>	<b>17</b>	<b>5,4</b>	<b>126</b>	<b>8,4</b>
<b>N – Services gouvernementaux</b>	81 – Services de l'administration fédérale	2	0,6	5	0,3
	82 – Services de l'administration provinciale	5	1,6	17	1,1
	83 – Services des administrations locales	18	5,8	90	6,0
	<b>Sous-total</b>	<b>25</b>	<b>8,0</b>	<b>112</b>	<b>7,5</b>
<b>O – Services d'enseignement</b>	85 – Services d'enseignement	3	1,0	24	1,6
	<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>1,0</b>	<b>24</b>	<b>1,6</b>
<b>P – Services de santé et services sociaux</b>	86 – Services de santé et services sociaux	26	8,3	117	7,8
	<b>Sous-total</b>	<b>26</b>	<b>8,3</b>	<b>117</b>	<b>7,8</b>
<b>Q – Hébergement et restauration</b>	91 – Hébergement	6	1,9	20	1,3
	92 – Restauration	21	6,7	62	4,1
	<b>Sous-total</b>	<b>27</b>	<b>8,6</b>	<b>82</b>	<b>5,5</b>
<b>R – Autres services</b>	96 – Services de divertissements et de loisirs	4	1,3	12	0,8
	98 – Associations	2	0,6	7	0,5
	99 – Autres services	6	1,9	18	1,2
	<b>Sous-total</b>	<b>12</b>	<b>3,8</b>	<b>37</b>	<b>2,5</b>
<b>Grand total</b>		<b>313</b>	<b>100,0</b>	<b>1 498</b>	<b>100,0</b>

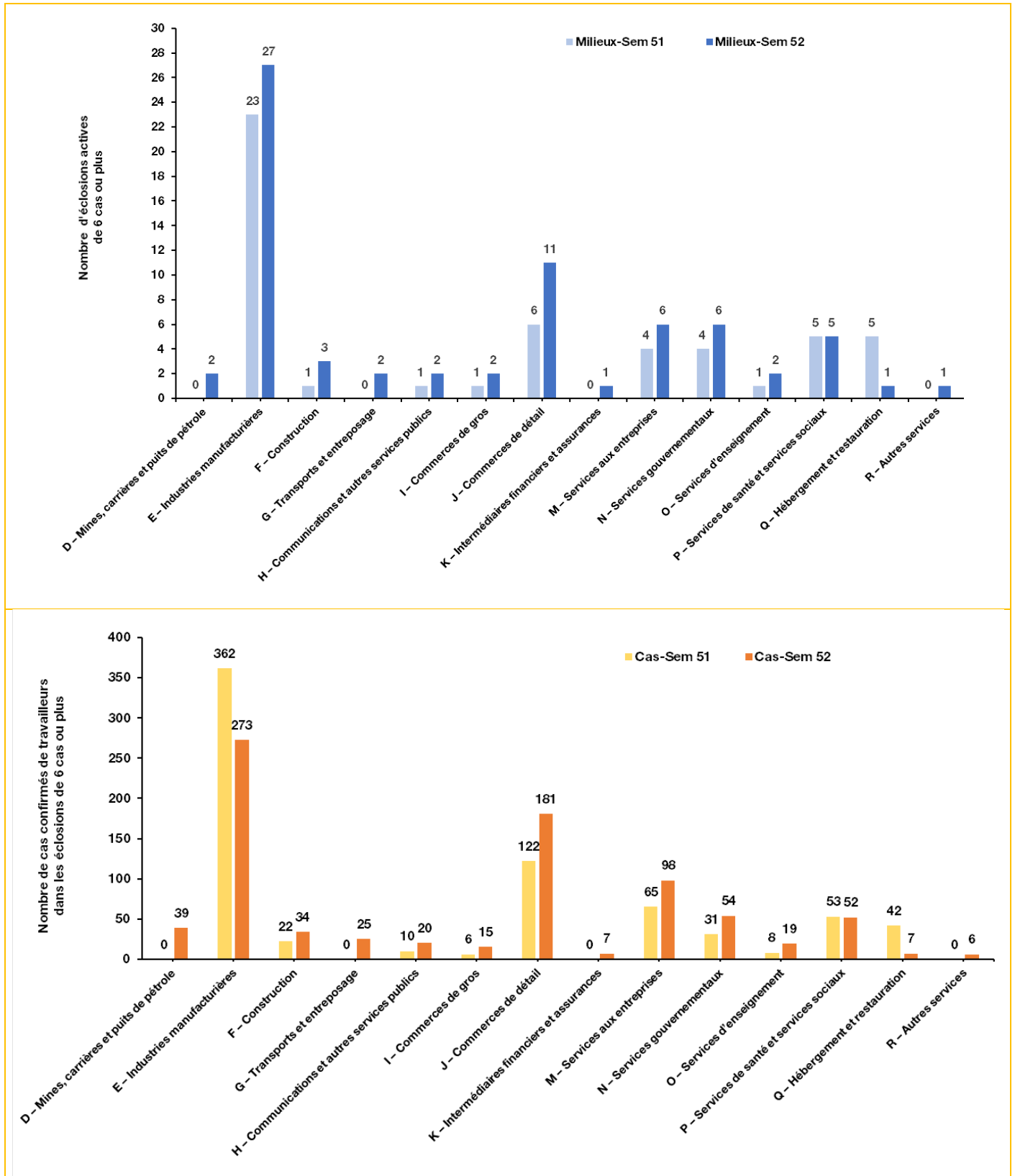
Note : Le nombre total d'éclosions est fortement sous-estimé (voir Mise en garde).

**Figure 2** Évolution comparée d'éclotions actives comptant six cas ou plus pour l'ensemble du Québec entre les semaines 2021-12 et 2021-52



\* Le nombre total d'éclotions est fortement sous-estimé pour les semaines CDC 51 et 52 (voir Mise en garde).

**Figure 3** Comparaison des divisions économiques affectées par des éclosions de six cas ou plus entre les semaines 2021-51 et 2021-52



Note : Le nombre total d'éclosions est fortement sous-estimé pour les semaines CDC 51 et 52 (voir Mise en garde).

# Vigie des situations d'écllosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires

Rapport hebdomadaire, semaine CDC 2021-52, du 26 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2022

À partir des données extraites le 5 janvier 2022 et validées

---

## AUTEURS

Georges Adib, conseiller scientifique  
Richard Martin, conseiller scientifique  
France Tissot, conseillère scientifique  
Edith Lucia Villamil Giraldo, technicienne en recherche  
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

Pierre Deshaies, médecin-conseil  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et  
Institut national de santé publique du Québec

G. T. Vigie/Surveillance COVID-SAT  
Direction des risques biologiques et de la santé au travail de l'[INSPQ](#)  
[Réseau de santé publique en santé au travail](#)

## AVEC LA COLLABORATION DE

Manon Blackburn, médecin-conseil  
Bureau d'information et d'études en santé des populations  
Institut national de santé publique du Québec

## SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE

Marie-Pascale Sassine, chef d'unité scientifique  
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

## MISE EN PAGE

Murielle St-Onge, agente administrative  
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

## REMERCIEMENTS

Des remerciements sont adressés à la direction de la Vigie sanitaire, au ministère de la Santé et des Services sociaux pour le mandat confié au GT, ainsi qu'aux professionnels du Réseau de santé publique en santé au travail, aux professionnels de maladies infectieuses des Directions régionales de santé publique et à toutes les personnes qui ont soutenu le développement de la vigie des écllosions en milieu de travail.

De plus, les auteurs remercient Maryse Beaudry de la Direction de la valorisation scientifique et qualité et toutes les personnes ayant fourni des commentaires et suggestions d'amélioration du rapport hebdomadaire.

